



HABITAT



MOBILITÉS



ÉCONOMIE



ENVIRONNEMENT



PATRIMOINE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

- Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021
- Mise à jour des Annexes n°1 approuvée le 26 mai 2021
- Déclaration de projet n°1 approuvée le 11 juillet 2022
- Modification simplifiée n°2 approuvée le 18 octobre 2022
- Déclaration de projet n°2 approuvée le 15 mai 2023
- Déclaration de projet n°3 approuvée le 14 février 2024
- Modification n°1 approuvée le 14 février 2024
- Modification simplifiée n°3 approuvée le 17 décembre

-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021
-Arrêté n°ARR08-2021 du Président portant mise à jour n°1 des annexes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) du Grand Dax
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 11 juillet 2022
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 18 octobre 2022
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 15 mai 2023
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2025

Le Président,

M Julien DUBOIS



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

